

La bagatelle de 16 millions

Date : 28 novembre 2019

Lors du dernier contrôle effectué par la Chambre régionale des comptes, le Département d'Ille-et-Vilaine avait dit arbitrer son budget non pas à partir de la nomenclature budgétaire, mais à partir d'une nomenclature stratégique qui donne effectivement de la lisibilité à ses politiques et à ses actions.

Le tableau d'équilibre établi selon la nomenclature stratégique, qui a été produit à l'appui de la dernière décision modificative, affiche pour 2019 une perspective d'épargne nette de 57 millions alors qu'elle est en vérité de 73 millions d'euros.



Je n'accable pas le professionnel à l'origine de cette erreur, d'autant qu'à ma demande le Département a bien voulu immédiatement la reconnaître, mais je m'étonne qu'une erreur si grossière ait pu échapper à toute la chaîne hiérarchique, aux 17 membres de la commission thématique ad-hoc et enfin aux 54 membres de l'assemblée plénière qui n'y ont vu que du feu le 7 novembre dernier.

Cela ne donne certainement pas l'impression d'une gestion très rigoureuse de ce Département.